

Au 16/02/2024, arrêt de la commercialisation des produits suivants :

- Compte bancaire (hors droit au compte) et services associés,
- Livret Orange Bank,
- Prêt Express.

Les titulaires d'un compte bancaire Orange Bank peuvent modifier leur carte bancaire et/ ou leur offre groupée de services selon les conditions contractuelles.



## Fiche d'information précontractuelle

### Le Livret

## Nouvelle Offre Orange Bank Applicable au 1er janvier 2024

### Sommaire

1. Identité et coordonnées d'Orange Bank.....	2
2. Le Livret : présentation et conditions .....	2
2.1. Caractéristiques du produit, modalités de fonctionnement .....	2
2.2. Modalités de conclusion du contrat .....	3
2.3. Tarification .....	3
2.4. Rémunération du compte .....	4
2.5. Risques particuliers.....	4
2.6. Modalités de modification .....	4
3. Informations générales et réglementaires .....	5
3.1. Droit de rétractation.....	5
3.2. Langue et droit applicables.....	5
3.3. Loi applicable et juridiction compétente .....	5
3.4. Durée du contrat - Droit de résiliation - Pénalités éventuelles.....	5
3.5. Traitement des réclamations et médiation .....	5
3.6. Protection des données personnelles.....	6
3.7. Fonds de garantie .....	6
3.8. Durée de validité des informations communiquées .....	7

# 1. Identité et coordonnées d'Orange Bank

**Dénomination sociale** : Orange Bank

**Activité principale** : société anonyme, agréée en tant qu'établissement de crédit et prestataire de services d'investissement.

**Adresse du siège social** : Orange Bank – 67 rue Robespierre – 93107 MONTREUIL CEDEX

**Adresse du Service Clientèle** : Orange Bank – TSA 10948 92896 NANTERRE CEDEX 9

**Numéro de téléphone** : 01 43 60 01 52 du lundi au samedi de 8h à 20h (appel non surtaxé– coût selon opérateur – horaires en France métropolitaine).

**Site internet** : [orangebank.fr](http://orangebank.fr)

**Adresse électronique** : [information@contact.orangebank.fr](mailto:information@contact.orangebank.fr)

**Enregistrement** : Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le n° 572 043 800

**Autorités de contrôle** :

- Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 9
- Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02

## 2. Le Livret : présentation et conditions

### 2.1. Caractéristiques du produit, modalités de fonctionnement

Le Livret est un compte d'épargne productif d'intérêts (compte sur livret).

#### Conditions d'ouverture

Le Livret peut être ouvert par toute personne physique majeure.

#### Conditions de fonctionnement<sup>(1)</sup>

Un versement minimum de 10€ est requis à l'ouverture du compte mais aussi au crédit du compte pour éviter qu'il ne soit clôturé<sup>(2)</sup>.

Aucun plafond de dépôt n'est fixé.

Chaque opération doit être d'un montant minimum de 10€.

#### Les opérations possibles sont les suivantes

- Au crédit du compte
  - virement(s) ponctuel(s) interne(s) ou externe(s) en provenance d'un compte bancaire du titulaire,
  - virement(s) permanent(s) en provenance d'un compte bancaire du titulaire ,
  - remise(s) de chèque(s) bancaire(s) ou postal (aux) émis à l'ordre du titulaire et endossé(s) par le titulaire. Le montant de la remise est porté au crédit du Livret à l'issue du délai de traitement et sous réserve d'encaissement.
- Au débit du compte
  - virement(s) interne(s) ou externe(s), par ordre exprès, au crédit d'un compte bancaire du titulaire.

## **Relevés de compte**

Orange Bank met gratuitement à votre disposition, sous format électronique, un relevé de compte mensuel si le Livret a enregistré des opérations au cours du mois de référence et a minima une fois par an en début d'année.

## **2.2. Modalités de conclusion du contrat**

### **2.2.1 Souscription via l'application mobile Orange Bank**

Si l'offre vous convient, vous devez valider votre souscription sur l'application mobile Orange Bank. Vous reconnaissez que cette validation des informations du formulaire de souscription, associée à la procédure d'authentification lors de votre connexion à l'application, vaut conclusion de la convention de compte, conformément aux dispositions du Code civil.

### **2.2.2 Souscription par l'intermédiaire du centre de relation clientèle par chat dans votre espace sécurisé Orange Bank**

Si l'offre vous convient, vous devez valider votre souscription en donnant votre accord écrit au centre de relation clientèle (par chat). Vous reconnaissez que cet accord écrit, associé à la procédure d'authentification lors de votre connexion à l'application, vaut conclusion du contrat.

### **2.2.3 Souscription par l'intermédiaire du centre de relation clientèle par téléphone**

Si l'offre vous convient, vous devez valider votre souscription en donnant votre accord oral au centre de relation clientèle (par téléphone). Vous reconnaissez que cet accord oral, associé à la procédure d'authentification lors de votre appel téléphonique, vaut conclusion du contrat.

### **2.2.4 Modalité de conservation de votre accord**

Votre accord à la conclusion du contrat, notamment en cas de conclusion par l'intermédiaire de notre centre de relation clientèle, est enregistré et archivé sur des environnements de stockage sécurisés et inaltérables. Vous autorisez donc ces enregistrements qui pourront être utilisés en cas de litige.

Les conversations téléphoniques seront conservées pendant 2 ans. Dans une démarche qualité, nous pouvons également réécouter ces enregistrements durant une période de 6 mois.

Les conversations chat sont conservés pendant une durée conforme à la réglementation en vigueur et pourront être utilisés en cas de litige.

## **2.3. Tarification**

L'ouverture, la clôture et le fonctionnement sont gratuits.

## 2.4. Rémunération du compte

Le taux d'intérêt nominal brut annuel du Livret est librement fixé par Orange Bank. Ce taux est susceptible de varier à tout moment.

Taux d'intérêt standard nominal annuel brut de: 2 %<sup>(3)</sup>

Vous pouvez bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel nominal annuel brut de :

- 2,50%<sup>(3)</sup> si vous détenez une carte Premium<sup>(4)</sup> ;
- 3,00%<sup>(3)</sup> si vous détenez un Pack Premium<sup>(5)</sup>.

Le taux d'intérêt préférentiel s'appliquera seulement si vous détenez toujours votre carte Premium ou votre Pack Premium à la date de calcul des intérêts du Livret<sup>(6)</sup>. Les intérêts de toutes les quinzaines de l'année civile écoulée (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024) seront alors calculés au taux préférentiel en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines.

Si vous détenez un Pack Premium ou une carte Premium au 31 décembre ou lors de la clôture en cours d'année de votre Livret à votre initiative ou à l'initiative d'Orange Bank, les intérêts de toutes les quinzaines de l'année civile écoulée (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024) seront alors calculés au taux préférentiel des détenteurs d'un Pack Premium ou d'une carte Premium, en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines.

Si vous ne détenez pas ou plus de Pack Premium ni de carte Premium au 31 décembre ou lors de la clôture en cours d'année de votre Livret à votre initiative ou à l'initiative d'Orange Bank, les intérêts de toutes les quinzaines de l'année civile écoulée (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024) seront alors calculés au taux standard, en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines.

Les taux en vigueur applicables sont susceptibles de varier à tout moment et vous en serez tenus informés par tout moyen (relevés de compte, Internet...).

Les versements produisent intérêts à partir du 1<sup>er</sup> jour de la quinzaine qui suit l'opération. Les retraits cessent de produire intérêts à partir de la fin de la quinzaine précédente. Ces intérêts sont décomptés une fois par an au 31 décembre et sont portés au crédit du Livret, le 1<sup>er</sup> jour ouvré du mois de janvier suivant. En cas de clôture du Livret en cours d'année, les intérêts calculés sur la période courue depuis le début de l'année civile sont crédités au jour de clôture du Livret.

**Fiscalité<sup>(7)</sup>** : les intérêts versés sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% ou sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

## 2.5. Risques particuliers

Un montant minimum de 10 €<sup>(2)</sup> est requis au crédit du compte pour éviter qu'il ne soit clôturé.

## 2.6. Modalités de modification

Vous serez informé(e) des modifications des conditions du Livret au moins 1 mois avant leur prise d'effet, par tout moyen. En cas de désaccord, vous avez la possibilité de clôturer votre Livret sans

frais, et ce avant la date d'application des modifications. En l'absence de demande de clôture de votre Livret dans ce délai, nous considérerons que vous approuvez définitivement les modifications.

### **3. Informations générales et réglementaires**

#### **3.1. Droit de rétractation**

Conformément aux articles L. 341-16 du Code monétaire et financier et L. 222-7 du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours\* à compter de la date de réception de la documentation précontractuelle et contractuelle. Pas besoin d'en justifier la raison et vous ne supportez pas de pénalités. Pour exercer ce droit, vous devez nous l'indiquer par écrit en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse Orange Bank – TSA 10948 92896 NANTERRE CEDEX 9. Vous pouvez notamment le faire depuis votre espace client. Vous pouvez demander l'exécution immédiate du contrat sans attendre l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

\* 14 jours calendaires révolus. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

#### **3.2. Langue et droit applicables**

Nous utiliserons la langue française dans nos relations précontractuelles et contractuelles. Le contrat est soumis au droit français.

#### **3.3. Loi applicable et juridiction compétente**

La loi applicable aux relations précontractuelles et contractuelles est la loi française. Le contrat ne comporte pas de clause attributive de juridiction.

#### **3.4. Durée du contrat - Droit de résiliation - Pénalités éventuelles**

Le contrat est à durée indéterminée.

Le titulaire ou le cas échéant le représentant légal peut à tout moment clôturer le Livret.

Le Livret peut également être clôturé par Orange Bank en respectant un préavis de 30 jours, ou d'office dans deux cas :

- en cas de comportement gravement répréhensible du client
- lorsque le solde du compte est inférieur à 10 €

Nous vous versons le solde créditeur sur votre compte bancaire Orange Bank si vous en détenez un. Dans le cas contraire, le solde sera versé par virement externe ou chèque de banque.

#### **3.5. Traitement des réclamations et médiation**

Insatisfait ? Contactez-nous et, au besoin, faites une réclamation  
Nous avons le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible.  
Toutefois, si vous avez un motif d'insatisfaction, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous ferons tout notre possible pour satisfaire à votre demande.

Votre premier interlocuteur est votre conseiller virtuel, disponible 24h/24 et 7j/7. Contactez-le sur le chat de votre appli Orange Bank ou à partir d'orangebank.fr. Il saura répondre à la plupart de vos questions. Sinon, il vous met en relation avec un expert Orange Bank. Vous pouvez aussi contacter un expert, du lundi au samedi de 8h à 20h (sauf contexte particulier), au 01 43 60 01 52 (Appel non surtaxé - coût selon opérateur – horaires en France métropolitaine).

Si vous n'êtes pas encore client, envoyez-nous un email à: [information@contact.orangebank.fr](mailto:information@contact.orangebank.fr)

Si la réponse apportée ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au Service Réclamations d'Orange Bank depuis la rubrique « mes demandes » de votre espace client. Vous pouvez aussi écrire par courrier à Orange Bank - Service Réclamations - TSA 10948 - 92896 Nanterre Cedex 9.

Nous nous engageons à accuser réception de votre demande dans les 5 jours ouvrés et à vous répondre dans les 20 jours ouvrés.

En cas de désaccord, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite (qu'il y ait été ou non répondu). Vous pouvez également le saisir sans délai et à tout moment après une réponse définitive du Service Réclamations d'Orange Bank.

Vous pouvez le saisir par voie électronique directement sur le site [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr) ou par courrier : Le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française – CS151 – 75422 Paris Cedex 9.

### **3.6. Protection des données personnelles**

Nous vous recommandons de consulter notre [politique de protection des données personnelles](#) disponible sur notre site internet qui vous informera sur les conditions dans lesquelles Orange Bank s'engage à utiliser les données collectées pour vous fournir les produits et services que vous pourriez souscrire. Pour toute information complémentaire sur les traitements mis en œuvre par Orange Bank ou pour exercer vos droits sur vos données personnelles (accès, effacement, opposition, portabilité, limitation...) vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des données par voie électronique à [dpo@orangebank.com](mailto:dpo@orangebank.com) ou par courrier postal à Délégué à la protection des données d'Orange Bank - 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex.

### **3.7. Fonds de garantie**

Orange Bank est adhérente au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution - FGDR - (garanties des dépôts, des cautions et des investisseurs). (<http://www.garantiedesdepots.fr>).

### **3.8. Durée de validité des informations communiquées**

Informations valables au 01/01/2024, susceptibles de modifications à l'initiative d'Orange Bank et des Pouvoirs publics.

- (1) Seuils susceptibles de modification
- (2) Conformément à la réglementation en vigueur.
- (3) Taux nominal annuel brut au 01/01/2024 avant impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, susceptible de modifications.
- (4) Carte payante délivrée après accord d'Orange Bank. Voir conditions et tarifs en vigueur sur [orangebank.fr](http://orangebank.fr).
- (5) Offre groupée de services, sous réserve d'acceptation par Orange Bank. Voir conditions et tarifs sur [orangebank.fr](http://orangebank.fr)
- (6) Au 31 décembre, ou à la date de clôture du Livret à votre initiative ou à l'initiative d'Orange Bank
- (7) Fiscalité en vigueur au 01/11/2023, susceptible de modifications à tout moment à l'initiative des Pouvoirs publics.

Orange Bank, SA au capital de 898 775 712, 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Courtier en assurance - - ORIAS n°07 006 369 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - [www.orangebank.fr](http://www.orangebank.fr)

Référence : 008 Edition : 02-2024